VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIOREES,

—ET DE—

BEAUCOUP DE VALEUR,

Dans les Premier, Second et Troisième Districts.

Succession de Hyppolite Belot.

Marie Louise Belot et als. versus Emma et Amélie Belot.

No 45,670—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 6 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 24 septembre 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations de la réunion de famille homologuée le 2 octobre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Solis (maintenant Locust) et Magnolia (anciennement Emanuel), et désigné par le numéro quinze, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, ancien arpenteur, sous la date du cinquième jour de mars 1855, et déposé dans le bureau de William Shannon, ancien notaire de cette ville, comme plan No vingt-huit du livre de plans; lequel dit lot mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio sur cent dix-sept pieds cinq pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et mansarde, avec quatre chambres en bas et deux chambres en haut, et dépendances dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citernes gas, etc., connue par le No municipal 2528 rue Clio.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, (anciennement St Madeleine) Magnolia, (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville, et daté le 23 janvier 1869, annexé pour références à un acte de vente par Henry W. Taylor à Vve James Lambert, passé le 13me jour de février 1869, pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville, une copie duquel plan est annexée à un acte passé le 8me jour de juillet 1870, pardevant le dit notaire W. J. Castell; lequel dit lot ou portion de terre mesure, d'après le dit plan, trente pieds de face à la rue Clara par une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds dix pouces et trente pieds de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, ardoisée, avec trois chambres dans le corps de logis et deux chambres dans le fond, une de chaque côté; cour, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 410 et 412 rue Clara.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara (anciennement Magdalena), Magnolia (anciennement St-Mark) Gravier et Perdido, désigné par le No vingt deux, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, annexé pour références à un acte de vente par Henry W. Taylor à veuve James Lambert, passé le 13ème jour de février 1869 pardevant W. J. Castell, ancien notaire de cette ville: lequel dit lot mesure d'après le dit plan trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond, sur quatre-vingt-trois pieds six pouces une ligne de profondeur sur la ligne du lot No vingt-et-un et quatre-vingt-dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No vingt-trois.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoises, avec quatre chambres et un cabinet de chaque côté, lieux d'aisance, citernes, cour, etc., connues par les numéros municipaux 1652 et 1654 rue Gravier.

4° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, et désigné par le No vingt-trois, d'après le plan ci-dessus mentionné, et mesurant, d'après le dit plan, trente pieds huit pouces six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur dans le fond, par quatre-vingt-dix pieds deux pouces sept lignes de profondeur sur la ligne du lot vingt-deux et quatre-seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du lot No vingt quatre; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à un étage, couverte en ardoise et ayant trois chambres et cuisine de chaque côté: citerne, cour, lieux d'aisance, etc; connue comme les Nos municipaux 1656 et 1658 rue Gravier.

5° Un certain lot de terre, situé dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Bourgogne et Dauphine, désigné par la lettre C, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, daté le 1er mai 1867, et déposé en le bureau de F. Grima, notaire; lequel dit lot mesure en mesure américaine trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine, sur une profondeur de soixante-quinze pieds neuf pouces et deux lignes entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Dauphine par la propriété de feu P. Avegno et dans le fond par le lot A, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception, ni réserve.

Les améliorations comprennent une maison simple en bois, contenant 2 chambres et cabinets, dépendances dans le fond avec toit en ardoises, contenant deux chambres et deux cabinets et galerie, hydrants, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 931 rue Toulouse.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne Toulouse et St-Pierre, et mesurant, d'après un plan de Paul O. Boudousquié, arpenteur, le 18 mars 1867, quarante huit pieds de face à la rue Dauphine sur cent soixante-deux pieds dix pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et soixante-neuf pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue St Pierre, à laquelle profondeur le dit terrain s'ouvre à angle droit vingt pieds quatre lignes, ensuite sur une seconde ligne de profondeur douze pieds neuf pouces et trois lignes; ensuite s'ouvrant encore à angle droit huit pieds six pouces et deux lignes, ensuite sur une autre ligne de profondeur de quarante-six pieds trois pouces et cinq lignes, et ensuite se formant à angle droit trente-neuf pieds deux pouces et quatre lignes, ensuite sur une dernière ligne de profondeur trente quatre pieds deux pouces allant jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure trente sept pieds. Le tout d'après le plan de D. E. Seghers, arpenteur, daté le 2 mai 1895.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à un étage avec mansarde, contenant 3 chambres et deux cabinets dans la mansarde de chaque côté, aussi, une maison double en briques à deux étages dans le fond avec 3 chambres en haut et 3 chambres en bas de chaque côté, gas, dydrants, lieux-d'aisance, écurie, poulailler, etc., connus par les numéros municipaux 625 et 627 rue Dauphine.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St-Philippe, Ursulines et Claiborne; lequel lot est désigné par le No 4 d'après un plan dressé par Joseph Pillé, arpenteur de ville, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire de cette ville, le 17 février 1831, et mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 3 et de l'autre par le lot No 5 et dans le fond par le lot No 6.

Les améliorations comprennent une maison double en briques à deux étages, toit en ardoises, retirée de la rue avec trois chambres de chaque côté, citernes, lieux d'aisance, puits, etc., connues par les numéros municipaux 1604 et 1606 rue des Ursulines.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Orléans, Ste Anne et Derbigny, désigné par la lettre A, d'après un plan fait par D. E. Seghers, le 1er mai 1895, et ci-annexé pour références.

Le dit lot mesure, d'après le dit plan, vingt-sept pieds deux pouces de face à la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Ste-Anne de quatre-vingt-quinze pieds dix pouces et sept lignes.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant un shop et deux chambres dans le fond, aussi une maison à deux étages, avec toit en ardoises dans le fond avec deux chambres en haut et deux chambres en bas, connue par les numéros municipaux No 733 rue Claiborne.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus et désigné par la lettre B, sur le plan mentionné plus haut par D. E. Seghers, et mesure d'après le dit plan, trente-un pieds huit pouces de face à la rue Claiborne par quatre vingt quinze pieds dix pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois avec mansarde, toit en ardoises, contenant deux chambres et un cabinet de chaque côté sur le premier étage et deux chambres et 2 cabinets dans la mansarde aussi une bâtisse à deux étages en bois dans le fond, toit en ardoises, avec 2 chambres en haut et 2 chambres en bas, hidrants, lieux d'aisance, citernes, etc., connue par les numéros 729 et 731 rue Claiborne.

10° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Victoire (maintenant Decatur), Moreau (maintenant Chartres), Marigny et Mandeville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, arpenteur, le 22me jour de juillet 1840, déposé comme plan numéro cinq du livre de plans numéro deux, dans le bureau de Octave de Armas, ancien notaire de cette ville. Lequel dit lot de terre mesure vingt-et-un pieds de face à la rue Mandeville, la même mesure dans le fond sur la ligne le séparant du lot numéro cinq, et quatre-vingt-treize pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec allée sur le côté, contenant trois chambres en bas et deux grandes chambres en haut; aussi une cuisine en briques à deux étages, contenant en tout quatre chambres; citernes, hydrants, cour en pierres plates, etc.; connue par le numéro municipal 512 rue Mandeville.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un crédit de un an ou à un et deux ans, en billets de l'acquéreur, divisé en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur les dites propriétés pour leur valeur entière, et devra transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets, et finalement, devra payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par la présente fixés à 5 pour cent sur le montant du précès dans le cas des procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'aucune part des dits billets. L'acquéreur devra payer en plus et au delà du prix d'adjudication, les taxes pour l'année courante 1895, et devra déposer avec les encanteurs 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 oct—4 5 9 16 23 30—6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX MAISONS DOUBLES.

VENTE EN BLOC.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Raynaiguier.

No 46,203—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, 13 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 octobre 1895, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 196, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson et St-Philippe, et désignés par les Nos deux et trois d'après un plan daté le 9 décembre 1839, lequel est annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 11me jour du même mois et de la même année; lesquels dits lots mesurent chacun (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux maisons doubles désignées par les numéros municipaux 1,610 et 1612, 1,614 et 1,616 rue des Ursulines. 1,610 et 1,612 ont 2 chambres, cabinet et escalier de chaque côté, et couverts en ardoises, une bâtisse à deux étages, et couverte en ardoises dans le fond ayant une chambre en haut et une en bas à chaque maison, gas, citerne, lieux d'aisance, etc. Nos 1,614 et 1,616 ont quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, par des billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. Un dépôt comptant de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9oct—9 16 23 30—nov 6 13

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vacherie de Vve Baronne à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—JEUDI, 31 octobre 1895, il sera vendu, à midi précis, rue Indépendance, entre les rues Villeré et Robertson—

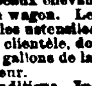

La vacherie de Mme Vve Baronne, qui ne vend qu'à cause d'un changement d'affaires.

40 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler, et un taureau.

4 beaux chevaux, charrettes à lait, à provision et un wagon. Les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle, dont la vente journalière se monte à 45 gallons de lait, sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant; et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du la venderesse.

20 oct—20 27 au 31

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,

606 Commune Place, coin Camp.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

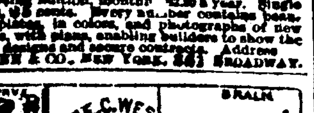

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No. 46,817—Cour Civile de District.

Lundi, 11 novembre, 1895.

Dix (10) actions du fonds capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le LUNDI, 11 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre portant la date du 22 octobre 1895, issu par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Dix (10) actions du fonds capital de la Banque Nationale de la Louisiane.

Conditions—Comptant avant le transfer.

27 oct—27 29 nov 3 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Auguste Cientat.

Nos 1,320 et 1,322 rue Espagne MARDI, 12 NOVEMBRE 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 12 novembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre, à moi adressé portant la date du 29 août 1895 et issu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ainsi qu'un ordre amendé portant la date du 3 octobre 1895, issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession d'Auguste Cientat No 46,786 du docket de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, lequel lot est désigné par le numéro 21, de l'ilet No 62 et mesure 30 pieds de face rue Espagne sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage contenant quelques sept chambres, citernes, etc., et rapporte un revenu de $17 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'achat et l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 1 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propreté dans le Sixième District.

Succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent Vve François Amaré.

No 46,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 26 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, le dit ordre portant la date du 18 octobre 1895, dans l'affaire intitulée succession de Mme C. M. Rogge, par mariage précédent veuve François Amaré, No 46,817 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par l'ilet municipal No 339, borné par les rues Milan, Prytania, Berlin et Perrier, et désigné comme lot numéro 15 et mesure 30 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et étant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier. Les améliorations consistent en une résidence à deux côtés en bois, couverte en ardoises avec une bâtisse à deux étages s'y joignant, en tout à peu près 10 chambres, galerie en face, citerne, hangars, etc. et rapporte un revenu de vingt-six dollars par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il en reste, payable à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date jusq'au paiement final, et garantis par hypothèques, liens du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Robert P. Upton, Esq. notaire public, (bureau Morris building) aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 23 24 26

PAR A. A. LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Barthet.—No 46,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Propriété de valeur dans le Quatrième District, nouveau numéro 451 et 456 rue Ste-Marie, entre les rues Rousseau et Religieuse.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau No 305 rue du Camp—Le MARDI, 29 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté et signé le 25 septembre 1895, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus nommée, pour le compte de la susdite succession:

Deux (2) certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Mary, Rousseau, Religieuse et St-Andrew, désignés comme lots 3 et 4 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 107.

Le lot No 3 mesure 31 pieds de face à la rue St-Mary, la même largeur dans le fond, et 66 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No 4 mesure 27 pieds 3 pouces de face à la rue St-Mary, la même largeur dans le fond par 66 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles,

Les améliorations consistent de un cottage double à un étage, en bois, solidement bâtie, retiré de la rue, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, No 454, aussi un marché à viande et écurie, avec pavage en Schillinger en face, jardin devant etc., etc. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il en reste, à un et deux ans, avec des billets portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèques et les liens et privilèges du vendeur et toutes les clauses de sécurité. La police d'assurance devra être proprement transférée au détenteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 en plus et au-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Th. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 sept—28—oct 3 4 10 17 24 27 28 29

JOURNAUX FRANCAIS

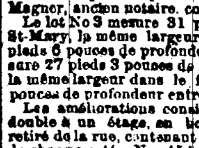

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments France Mode, Mode Nationale, P. Echo d'Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Pitrée, etc

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No ——— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 19 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

20 oct—20 27 nov 3 10 17 26

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONG SHORE REAL ESTATE CO., LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois à deux étages, No 1729 rue Clio.

Succession de John Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,025.

PAR BAUMAN, DIETRICH, LONGSHORE, Real Estate Co. Ltd., N. Wells Longshore, Encanteur — Bureau 617 Place Commerciale—Le MERCREDI, 20 novembre 1895, à midi, à la New Orleans Auction Exchange Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1894, lancé par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

La maison double No 1729 rue Clio, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Apollo, maintenant Carondelet, Clio et Calliope; le dit ilet est désigné par le numéro trente-et-un.

La maison contient 8 chambres aussi une bâtisse dans le fond avec 6 chambres. Le lot de terre est désigné par le numéro un et forme une partie du lot numéro treize de l'ilet No 31 du Faubourg Loubet et mesure, en mesure américaine, trente-et-un [31] pieds onze [11] pouces et sept [7] lignes de face à la rue Clio sur cent cinquante-neuf [159] pieds neuf [9] pouces et sept [7] lignes de profondeur, entre lignes parallèles; près des marchés, écoles et églises.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, à un an de crédit avec des billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité, avec 8 0|0 d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant au-delà de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1895. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John Bessich Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 oct—16 20 27—nov 3 10 17 20

PAR BECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement de Choix. DOUBLE COTTAGE NEUF Encoignure des rues Lapeyrouse et Miro.

TROISIEME DISTRICT.

A L'ENCAN.

JEUDI, 14 NOVEMBRE 1895.

Dans l'affaire de la Succession de Mlle Elizabeth Crone.

No 45,127.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR BECKER & SMITH, — J. Paul Becker, encanteur.—Bureau No 324 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 10 octobre 1895, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E., maintenant absent, en vacance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, étant le lot No 16 du dit ilet, et mesure 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Miro par 98 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Ladeyrouse. Lequel dit lot forme l'encoignure des rues Miro et Lapeyrouse.

Les améliorations consistent d'un cottage double, comparativement neuf, avec 4 chambres de chaque côté, rapportant un revenu de $240 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; toutes les taxes sont payées; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

13 oct—13 20 29 27—nov 3 10 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Zulma Bergeron, Veuve du Dr Bernard Navarre.

No 45,353 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 septembre 1895, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division "B", siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division "D", maintenant absent en vacances, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir;

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, le dit ilet est désigné par le No 9 sur un plan du Faubourg Delassize, le lot de terre est désigné par le No 11 formant l'encoignure des rues Pleasant et Constance, et mesure 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 125 pieds de profondeur et de face à la rue Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations désignées par le No 940 rue Pleasant et 3246 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0, Honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur paiera les Taxes d'Etat pour l'année 1895, 10 0|0 comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

GOUDRON GUYOT LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-EPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES *de la poitrine, de l'estomac et de la vessie.* Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

L'Emplacement de Choix pour Affaires.

Coin des rues St-Thomas et Ste-Thérèse.

Actuellement occupé comme Magasin de Chaussures,

Et la Bâtisse Simple à Deux Etages dans le Fond,

Sur la rue St Thomas.

A longue échéance et faible intérêt.

Succession d'Henry Wirth.

No 46,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 810 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 12 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E maintenant absent en congé, daté et signé le 10 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Saulet, premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues St-Thomas, St-Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse, et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave de Armas, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot forme l'encoignure des rues St-Thomas et Ste-Thérèse et mesure, en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Ste-Thérèse sur une profondeur de vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage couvert en ardoises, servant de magasin de chaussures et de résidence et dans le fond une grande bâtisse à deux étages contenant 4 chambres, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit garantie par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de sécurité; 10 pour cent seront déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 oct—12 13 20 27—nov 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double tout Neuf, Nouveau No —— St-André, près Liberté.

Succession de Maria Carroll.

No 46,985—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'encan, MARDI, 29 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," maintenant absent en congé, en date du 24 septembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Felicity Road, Liberté et St André, et désigné comme lot No 18 de l'ilet No 8, mesurant, au pied américain, trente-deux [32] pieds cinq [5] pouces et six [6] lignes de face à la rue St-André, sur une profondeur de quatre-vingt-treize [93] pieds huit [8] pouces et trois [3] lignes sur le côté vers la rue Franklin et quatre-vingt-onze [91] pieds dix [10] pouces et deux [2] lignes vers le côté de la rue Liberté, et trente-deux [32] pieds quatre [4] pouces et sept (7) lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans, garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 à la vente.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1716...CARONDELET...1718

Entre Euterpe et Polymnie.

Dans l'affaire de Mme Euphemia McConnell et als. vs. la mineure Esther Darrah.

No 45,775.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division "B".

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,—W. C. H. Robinson, encanteur —Bureau 128 rue Carondelet—JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", rendu le 21 août 1895 et signé le 27 août 1895, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Euterpe et Polymnie et désigné comme lot No 4 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 octobre 1857 et annexé à l'inventaire de la succession de Paul Lefebre, dressé par T. Guyol, notaire, le 8 octobre 1857; le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le même district et ilet, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Henry Mulhausen, architecte et voyer, déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, comme plan No 73 des livres des plans; le dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1|2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont une résidence en briques à deux étages et deux corps de logis, désignée par les Nos 1716 et 1718 rue Carondelet, entre Euterpe et Polymnie, chaque côté ayant hall, salon, salle à manger, cuisine et à peu près 5 chambres à coucher bien aérées, cour pavée, barrière en fer, les deux propriétés seront vendues ensemble. La possession du No 1716 rue Carondelet est réservée pour 60 jours après le passage de l'acte de vente sans payer de loyer.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; taxes de 1895 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent seront exigé au moment de l'adjudication. Acte de vente au frais de l'acquéreur par devant Fred. Adolph, notaire.

6oct—6 13 20 27 nov 3 10 14.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tabac Périque-Lait Condensé

Installations et Meubles de bureaux, dans l'affaire de J. E. Richards vs Ses Créanciers. No du Dossier 46,138—Cour Civile de District.—A l'Encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 149 rue Carondelet—Le MERCREDI, 6 novembre 1895, à 10 heures 30 A. M., sur les lieux, No 522 rue Poydras, près de la rue Magasin en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 23 octobre 1895, No du dossier 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques: 2 Barils de Tabac Périque, 41 Caisses de Lait Condensé; Ameublement et installations de bureau, partitions, etc.—Le tout d'après un inventaire supplémentaire enregistré. — Conditions — Comptant sur les lieux.

26 oct—26 27—1er nov—à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de marchandises sèches, etc., motions, vitrines, etc, Isidore M. Levy vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 47,424—En vertu d'un ordre de vente, daté du 26 octobre 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le JEUDI, 31 octobre 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au (nouveau) No 211 rue du Canal.

Un lot assorti de marchandises sèches, chapeaux, valises, chemises, souliers, pantalons, notions, etc.; aussi, comptoirs, étagères, vitrines, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27oct—27 28 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, portant les (nouveaux) Nos 920 et 922 rue Indépendance.

American Building Loan and Toutine Saving Association vs John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,271.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No onze, lequel dit carré est borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Remparts (anciennement Amour), Indépendance et Congrès. Lequel dit lot commence une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Indépendance et Bourgogne et s'étend vers la rue Remparts mesure en (mesure américaine) trente (30') pieds de face à la rue Indépendance par quatre-vingt-dix huit (98') pieds neuf (9") pouces et quatre (4''') lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—25 31—nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

—D'UNE—

Résidence de Valeur et Attrayante dans le Quatrième District, Formant l'Encoignure des Rues Ste-Marie et Colisée, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Chestnut et le Felicity Road.

Firemen's Building Association vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,152—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Ste-Marie et Chestnut et le Felicity Road, lequel dit ilet étant désigné par le numéro municipal 175; les dits lots sont désignés par les numéros cinq et six, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, en cette ville le 20 octobre 1840 et ils mesurent comme suit:

Le lot No cinq, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Colisée, a trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, cent vingt-quatre pieds six lignes de face à la rue Colisée, cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No six, et trente-et-un pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du fond. Et le lot No six, adjoignant celui désigné ci-dessus, a trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes de profondeur sur le côté touchant au lot No cinq et cent vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur le côté opposé, et trente-et-un pieds onze pouces et six lignes sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26oct—26 nov2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur dans le Troisième District.

Pierre Duprat vs Joseph Bataille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,073. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 371, et anciennement par le No 34, sur un plan de Journot en date du 11 janvier 1837 et déposé dans les archives de la troisième municipalité, lequel ilet de terre est compris entre les rues St Jean-Baptiste ou Robertson, Girod ou Villeré, Monroe et Gordon, et est subdivisé en vingt huit lots. Ensemble avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent.

2° Un autre certain ilet de terre situé dans le même District que l'ilet ci-dessus désigné par le numéro trente, borné par les rues Girod, Urquhart, Monroe et Gordon, divisé en trente-deux lots, conformément à un plan dressé par Cornier, le 25 août 1843, déposé en l'étude de J. Agaisse, notaire, et un plan est annexé au dit acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 30 juin 1856, par lequel Pierre Duprat a acheté la propriété d'Edward Barnett.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une attrayante propriété de valeur dans le Sixième District.

Portant ancien No 61 et nouveau No 743 avenue Louisiana, Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Henry Duffrechou et Joseph Duffrechou vs Mme Odelia Eglay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 42,640—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Henry et Joseph Duffrechou et en faveur de la défenderesse, Mme Odelia Eglay, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 101 borné par l'avenue Louisiana, et les rues Toledano, Annonciation et Chippewa; lequel lot commence à une distance de quatre-vingt neuf pieds, sept pouces et quatre lignes, de l'encoignure Annonciation et mesure trente-six pieds de face à l'avenue Louisiana par cent quatre-vingt-un pieds, deux pouces et une ligne et demie de profondeur, bâtisses, etc., désignée par l'ancien numéro 61 et le nouveau numéro 743 avenue Louisiana.

Etant la même propriété acquise par les plaignants désignés ci-dessus, d'après un jugement rendu le 29 janvier 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété des plaignants Henry et Joseph Duffrechou.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 oct—11 18 25 31—nov 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un writ de fieri facias dans le procès de Glass & Brown vs Chas Vort, No 44,281 de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai aux enchères publiques pour du comptant, en face de mon entrepôt, rue St-Anne, entre les rues Royale et Chartres, le SAMEDI, 9 novembre 1895, à 10:30 heures A. M.,—un cheval, une charrette de boucher, un jeu de harnais.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 oct—29—nov 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le premier district, formant l'encoignure des rues Canal et Olympia (Ilet borné par les rues Gasquet et Murat.)

Wood & Company vs. Jean Carrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,384—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion triangulaire de terre, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 318, borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat, laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia, et mesure deux cent et deux pieds six pouces de face à la rue du Canal et cent dix sept pieds de face à la rue Olympia, par deux cent-trois pieds, sur la ligne du fond courant diagonalement de la rue du Canal à la rue Olympia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 oct—25 31 nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une grande et attrayante propriété améliorée dans le Sixième District.

Mme Cora Scott et époux vs Mme Jeanie Hollander et George R. Hollander, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,613.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 292, borné par les rues Valence, Colisée, Chestnut et Cadix, désignés comme lots Nos sept, huit, neuf et dix. Les dits lots sont contigus et mesurent vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Valence par cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No sept, formant l'encoignure des rues Valence et Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 oct—25 31—nov 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

—D'UN—

Grand Assortiment de Meubles Elégants de Maison:

—AUSSI—

2 Chevaux, 1 Voiture, 1 Buggy, Etc.

Frederick Hinderer versus L. A. Gourdain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 46,652—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 4 novembre 1895, aux heures ci-après désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10:30 heures A. M.

Un lot de beaux et coûteux meubles de maison, comprenant side board, cheminée-Psychée, etc., d'après l'inventaire enregistré.

2° Aux Ecuries de W. B. Leonard, nouveau No 317 rue Baronne, à midi:

2 chevaux bais, 1 voiture, 1 buggy et un lot de harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

24oct—24 28 31 nov4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans les propriétés de valeur dans le Premier District.

New Orleans National Bank vs George W. Moore et George W. Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,411.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 novembre 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de George W. Moore dans et aux propriétés décrites ci-dessous.

1° Un certain lot de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, St-Charles et l'allée ou place Commerciale, désigné comme lot No cinquante-neuf sur un plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, et daté le 7 mai 1842, mesurant vingt-trois pieds de face à la rue Camp sur cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits et avantages, qui y appartiennent en quelque sorte.

2° Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magasins et Natchez désigné par le numéro deux, sur un plan particulier au dit lot et autres lots, fait par G. T. Dunbar, arpenteur, daté le 6 novembre 1846, déposé pour référence en le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, étant annexé à la marge d'un acte de vente, de la Banque de l'Union de la Louisiane, à Cora A. Slocomb passé pardevant le dit H. B. Cenas, notaire, le 7me jour de novembre 1846 et mesurant d'après le dit plan, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, vingt-cinq pieds sept pouces de largeur sur la ligne du fond, par cent cinquante neuf pieds, onze pouces cinq 2|5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 et cent soixante pieds trois pouces et 4|5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No trois.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

3° Un certain lot de terre, situé et étant dans le dit Premier District de cette ville, dans le même ilet que et se joignant à la propriété deuxièmement décrite, désigné par le numéro Un, d'après le plan mentionné plus haut de Geo. T. Dunbar, arpenteur, et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine vingt-cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas et vingt-cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond par cent cinquante-neuf pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur le divisant de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à H. Bonnabel, et cent cinquante-neuf pieds onze pouces cinq 2|5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro deux.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

4° Un certain lot de terre, situé dans ledit Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Gravier, Howard et Perdido, désigné par le No trois, d'après un plan de Joseph Pilié, arpenteur, daté le 12 mai 1837, déposé dans le bureau de Louis Ferand, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure, plus ou moins, trente pieds de face à la rue Liberté par cent pieds (100) plus ou moins de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

26 oct—26 31—nov 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm Livingston Fourie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,600—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Robert M. Fourie, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

29oct—29 nov2 7

Succession de Isaac Fleming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,812—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par Rachel Fleming, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25oct—25 29 nov3

In Re Succession de Joseph Mitremé, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,411—Division D—Attendu que Wm Wisner Wall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de Joseph Mitremé, un absent; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 oct—25 29—nov 2

Succession de Robert Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,272—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kopp, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

22 oct—22 26 31

Succession de Mme Martha E. Hall, née Gillespie, veuve de Chandre Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,418—Division A.—Attendu que Thomas S. O'Kelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Vve Martha E. Hall, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 oct—24 28—nov 2

Succession de Richard Stokes, et d'Anna Stokes, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,169—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Richard Stokes et d'Anna Stokes, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 oct—11 15 29

Succession de John Pocte et Sedalia Tredeau, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 47,423—Division C—Attendu que Edward Pocte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus John Pocte et Sedalia Tredeau, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25 oct—25 29—nov 2

Succession de Louis Philipp Sahuque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47 337—Division E. Attendu que Mme Veuve L. P. Sahuque a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Philipp Sahuque, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 oct—24 28—nov 2

Succession de Lewis Todswer et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 45,359 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 oct—24 28—nov. 2

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 47 424, Division D—Isidore M. Levy vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Isidore M. Levy, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, Esq., notaire, en son bureau, dans la bâtisse de la London and Liverpool and Globe Insurance Company, coin des rues Commune et Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 11me jour de novembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1895.

FRED. D. KING.

Juge de cette Cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division B, maintenant absent en congé.

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

25oct—25 nov2 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,162—Division C.—Bernard Lacost vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Bernard Lacoste, soit et la même est par la présente acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, en son bureau, nouveau No 606 rue Gravier, en cette ville, commençant le JEUDI, 7 novembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1895.

(Signé) THOS C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5oct—5 16—nov 7

PAR LECONSTABLE.

Roth et Nobles vs Bowlers et Fest.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 29,546. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 5me jour de novembre 1895, à midi, en mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magazine, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de meubles de bureau, desks, chaises, presses à lettres, etc, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

26 oct—26 31—nov 5